



SÉMINAIRES

UPVD-CRESEM-GNHEITS-PRISOCM 2025 - 2026

Sciences et actions sociales à l'épreuve des réalités sociales

Séminaires de recherche de l'axe « Normes et interventions sociales » du CRESEM-UPVD en partenariat avec le Groupement National des Hautes Écoles et Instituts en Travail Social



Manuel BOUCHER

Professeur des universités en sociologie à l'UPVD (CRESEM) en délégation CNRS (CESDIP) - Président du GNHEITS et du PRISOCCM

PRÉSENTATION

Nous inscrivant dans le projet scientifique porté par la revue Sciences et Actions Sociales (<https://journals.openedition.org/sas/267>), ouverte aux débats intellectuels et à la diversité des approches des phénomènes sociaux dans une optique pluridisciplinaire et comparative – à l'échelle internationale, nationale, régionale et locale – en vue de contribuer à une pensée critique de la réalité sociale dans une perspective émancipatrice et de transformation sociale, cette année, nous souhaitons traiter des rapports entre la sociologie (et plus largement les sciences sociales) et l'action.

Dans un texte intitulé « sociologie et sciences sociales » publié en 1903, Émile Durkheim souligne déjà que « le mot sociologie a été créé par Auguste Comte pour désigner la science des sociétés. Si le mot était nouveau, c'est que la chose même était nouvelle ; un néologisme (mot nouveau ou sens nouveau) était nécessaire. (...) Tout autre est le but du sociologue qui étudie les sociétés simplement pour les connaître et les comprendre, comme le physicien, le chimiste, le biologiste font pour les phénomènes physiques, chimiques et biologiques. Sa tâche est uniquement de bien déterminer les faits dont il entreprend l'étude, de découvrir les lois selon lesquelles ils se produisent, en laissant à d'autres le soin de trouver, s'il y a lieu, les applications possibles des propositions qu'il établit » (Émile Durkheim, « Sociologie et sciences sociales » (1903) in La science sociale et l'action, Paris, éd. Puf, coll. Quadrige, 2010 (1970), p. 142-143).

À la même époque, Max Weber précise également ce qu'est la sociologie. Pour penser la « rationalisation du monde », Weber souligne que la réalité sociale est si complexe qu'il est impossible de rendre compte de la totalité du réel. Le chercheur doit donc être humble et opérer une sélection des faits (idéaltypé). Cependant, une fois cette sélection opérée, l'ensemble de la démarche doit être scientifique et avoir une valeur universelle, même s'il est indispensable de prendre en compte la subjectivité du chercheur (neutralité axiologique).

Pour Durkheim et Weber, même si l'un s'inscrit dans une « sociologie du système » et l'autre dans une « sociologie de l'acteur », tous deux affirment que les sociologues, même insérés dans le monde social qu'ils étudient, doivent analyser la réalité sociale, c'est-à-dire « ce qui est », sans juger de ce qui est « bien » ou « mal » et tenter d'objectiver leurs propres valeurs et convictions.

Dans une célèbre conférence (Max Weber, Le savant et le politique, Paris, éd. Plon, 2002 (2019)), Weber s'interroge sur les différences entre le « savant » et le « politique ». Il décrit la spécificité des acteurs politiques amenés à articuler « éthique de conviction » et « éthique de responsabilité » et celle des savants, enjoins à construire une « neutralité axiologique » pour objectiver leurs travaux. Plus précisément, selon Weber, la neutralité axiologique consiste à distinguer un « fait de connaissance » (objectif) et un « jugement de valeur » (subjectif). Elle ne consiste pas à nier toute valeur mais

à les affirmer préalablement et à expliquer clairement les présupposés à partir desquels on opère une sélection des faits. L'objectivité en sciences sociales consiste donc à assumer la subjectivité des choix, c'est-à-dire le rapport aux valeurs qui conditionnent l'orientation donnée à un travail de recherche.

Dans ce cadre épistémologique, le séminaire 2025-2026, en continuum de celui de 2023-2024 sur le « savant », le « politique » et les « recherches interventionnelles », propose d'approfondir l'interrogation sur la tension classique inhérente au métier de chercheur en sciences sociales partagé entre son « éthique de conviction » et son « éthique de responsabilité », entre son désir d'objectivation – qu'il tente de réaliser en mobilisant un ensemble de méthodes spécifiques –, de théorisation, mais également de participation, voire d'engagement dans la production de la société.

En effet, lorsque l'on s'inscrit dans une démarche de recherche aspirant à une certaine « neutralité axiologique » (au sens weberien d'assumer pleinement la subjectivité des choix épistémologiques – rapport aux valeurs), l'articulation de la sphère de l'analyse et de celle de l'action n'est jamais simple. Le chercheur peut soit développer une pensée dénonciatrice, corporatiste et en rupture avec la réalité sociale, soit devenir l'opérateur d'une simple production d'expertise où la fonction de conseiller prend le pas sur la production de connaissances. La question centrale qu'il faut alors résoudre est : comment ne pas fusionner mais aussi ne pas dissocier trop fortement l'analyse, l'action et l'éthique ?

Lors de ces séminaires, nous souhaitons donner la parole à des personnalités scientifiques engagées dans les champs social, politique et scientifique et désirant articuler des capacités d'analyse et d'action sans pour autant céder sur l'exigence scientifique et déontologique.

Nous voulons interroger les tensions épistémologiques, éthiques et politiques qui traversent les « chercheurs réflexifs » (c'est-à-dire en capacité de penser leurs actions, postures et ambivalences pour mieux les comprendre) en sciences sociales plébiscitant une approche de recherche au service de la connaissance et du changement social.

À partir de leurs travaux, de leurs choix méthodologiques, de leurs expériences, de leurs épreuves biographiques

et de leurs engagements sociopolitiques, il s'agira de questionner, sans confondre « le savant et le politique », la possibilité de produire à la fois des connaissances scientifiques et des savoirs expérientiels et professionnels à visée transformatrice.

Conscients que leurs travaux peuvent être utilisés pour augmenter l'autonomie des acteurs sociaux mais aussi instrumentalisés pour renforcer les dynamiques de contrôle, voire de répression, nous demanderons : quelles stratégies les chercheurs invités mettent-ils en œuvre pour participer à l'amélioration des capacités de réflexion et d'action des acteurs, dans une optique émancipatrice ?

Dans la pratique, ces séminaires sont co-organisés par l'axe « Normes et interventions sociales » du CRESEM (UR 7397 UPVD) et le Groupement national des Hautes écoles et instituts en travail social (GNHEITS), en partenariat avec le Pôle Recherche Intervention Sociale Occitanie Manche Méditerranée (PRISOCM). Ce dernier regroupe des universités (Université de Perpignan, Université Paul Valéry Montpellier 3, Université Toulouse Jean-Jaurès) et des établissements de formation en travail social (IRTS Marseille, IDS Normandie, IFRASS et Erasme de Toulouse), ainsi que l'Association des chercheurs des organismes de la formation et de l'intervention sociales (ACOFIS).

Ils visent à apporter aux chercheurs, formateurs, enseignants, agents territoriaux, professionnels de l'intervention sociale, étudiants en travail social et en sciences sociales, ainsi qu'aux citoyens, des éléments d'analyse et de compréhension permettant d'éclairer leurs questionnements et leurs pratiques (formation, recherche, intervention sociale, vie sociale...).



LUN. 22 SEPT. 2025

SÉMINAIRE

ET SI NOUS PENSONS AUTREMENT L'ÊTRE HUMAIN ?²

DE 17H30 À 19H

Campus du Moulin-à-Vent
Amphi 2 de l'UPVD ou en
distanciel

Intervenant :

Hervé MARCHAL

Professeur de sociologie à l'Université
de Bourgogne (LIR3S MR CNRS
7366), Directeur de la MSH de Dijon
(UAR CNRS- B 3516) et rédacteur en
chef de Retraite et société.

Partant du constat que l'être humain est aussi et surtout un «animal identitaire» ou un être de sens, le propos commencera par souligner que c'est forcément dans la relation à l'autre que chacun d'entre nous se construit et, plus encore, réalise ses potentialités humaines, si humaines. Or, c'est là tout le coeur du propos, notre relation à l'autre est sans cesse contrariée, entravée par toutes sortes de préjugés et de stéréotypes qui mutilent les identités de soi et des autres. C'est pourquoi, après avoir identifié de multiples situations actuelles de réduction identitaire d'autrui et de soi, il s'agira de penser une «relation humaine éthique» à même d'accéder à toute l'épaisseur d'autrui en faisant appel à nos facultés de sympathie (qui autorise à penser l'universel) et d'empathie (qui ouvre sur ce qui est personnel).

Cela étant posé, il sera question de penser un type d'être humain à même de mettre en oeuvre une telle relation humaine éthique et non morale. La figure d'homo alterus sera alors discutée dans les termes d'une nouvelle anthropologie permettant de relativiser les anthropologies trop peu questionnées d'homo oeconomicus et d'homo clausus. Au final, ce qu'il s'agit de proposer, c'est une éthique de la disponibilité aux autres, au monde et à soi pour réaliser l'humanité qui est en nous. La conférence reprend les thèses développées dans l'ouvrage Décloisonner les identités paru aux Editions Le Cavalier Bleu en 2024.

L'inscription est gratuite et obligatoire avant le 22 septembre 2025 sur le [site acofis.org](https://www.acofis.org)

JEU. 23 OCT. 2025

SÉMINAIRE

DES INTERVENANTS SOCIAUX PRIS À JOUER LE RÔLE DU JUDICIAIRE ?

DE 17H30 À 19H

Uniquement en distanciel

Intervenant :

Isabelle RAFFESTIN

Professeure adjointe à l'École de travail
social de la Faculté des arts et des
sciences de l'Université de Montréal
(Québec-Canada)

Les intervenants sociaux qui accompagnent des personnes marginalisées accusées à la Cour municipale ou au Palais de justice au Québec, vivent différentes tensions. Ils sont pris entre soutien à la personne qu'ils accompagnent, défense de ses droits, réponse aux attentes des acteurs judiciaires et mise aux normes de ces personnes. Ces tensions sont vécues d'autant plus lorsqu'ils se retrouvent à intervenir au sein de tribunaux spécialisés, tribunaux qui reconnaissent qu'une problématique sociale serait sous-jacente à la perpétration du délit ou de l'infraction commise. À partir des résultats d'une recherche doctorale portant sur les rôles des intervenants sociaux en contexte judiciaire à Montréal, ce séminaire propose de questionner d'une part, la place de ces intervenants dans un tel milieu. D'autre part, il vise plus largement à interroger le fait de recourir au système judiciaire pour gérer les problèmes sociaux.

JEU. 20 NOV. 2025

SÉMINAIRE

EMEUTES, RÉVOLTES URBAINES ET RÉACTIONS SOCIALES

DE 17H30 À 19H

Université de Toulouse
Jean Jaurès, bâtiment
Olympe de Gouges ou en
distanciel

Intervenant :

Manuel BOUCHER

Professeur des universités en
sociologie (UPVD-CRESEM) en
délégation CNRS (CESDIP).

De Clichy-sous-Bois à Nanterre, des nuits d'automne 2005 aux émeutes et révoltes fulgurantes de l'été 2023, la France est régulièrement secouée par des violences collectives qui trouvent leur épice centre dans les quartiers (im)populaires. Près de vingt ans séparent les violences de 2005 et celles de 2023. Pourtant, les causes structurelles demeurent : ségrégation urbaine, ghettoïsation, discriminations raciales, violences policières, précarité sociale, relégation scolaire, sentiment d'injustice... Dans un contexte d'intensification des inégalités, ces territoires restent le théâtre d'explosions de colère juvénile où s'expriment des frustrations, des envies de vengeance, des appels à l'aide mais aussi des revendications et parfois des aspirations politiques souvent invisibilisées.

Dans le cadre de la publication du livre collectif sous ma direction de *Émeutes, révoltes urbaines et réactions sociales. Acteurs et pacificateurs de désordres dans les quartiers (im)populaires* (Champ social, novembre 2025), ce séminaire présente les analyses de sociologues, politistes et photographes engagés afin d'interroger ces mobilisations violentes et les réponses qu'elles suscitent. En croisant les regards quelquefois contrastés, il questionne la construction sociale et politique des émeutes et/ou révoltes, leur mise en récit médiatique, leurs racines structurelles, la transformation des formes de protestation ainsi que les réponses sociales, institutionnelles et politiques, entre répression et pacification, qu'elles suscitent.

D'un point de vue méthodologique, ce séminaire propose de distinguer l'approche analytique des émeutes et des révoltes urbaines, devant nécessairement prendre en compte une diversité de points de vue et de contradictions, de l'approche idéologique donnant une priorité aux dimensions morales et politiques des phénomènes de désordres urbains.



JEU. 18 DEC. 2025

SÉMINAIRE

L'ACTION SOCIALE PARTISANE : ENTRE ÉMANCIPATION ET CONTRÔLE SOCIAL. LE CAS DE L'ORGANISATION POTERE AL POPOLO! (POUVOIR AU PEUPLE!) DANS LES QUARTIERS POPULAIRES DU SUD DE L'ITALIE.

DE 17H30 À 19H

Université de Perpignan
Via Domitia et en
distanciel

Intervenants :

Florian PIETRON

Docteur en sociologie de l'Université de Perpignan Via Domitia (CRESEM). Il a notamment publié avec Margherita Rasulo, « Dilemmes éthiques dans les champs militants radicaux. Un dialogue autour de deux projets de recherche en Algérie et en Italie », *L'Année sociologique*, 2024, vol. 74, n°2, p. 381-413.

Le mouvement de gauche radicale italien Potere al popolo! (Pouvoir au peuple!) est né en 2017 à Naples, à l'initiative de différents partis marxistes, de syndicats et de collectifs d'activistes. Sa stratégie se fonde sur la réactualisation d'un modèle d'action s'inspirant des expériences du mouvement ouvrier à travers une hybridation entre actions sociale, partisane et récréative. Au sein de Maisons du peuple, les militants de Potere al popolo! donnent vie à un modèle d'action sociale partisane, entendu comme un ensemble de pratiques menées au nom d'une organisation politique et généralement considérées comme éloignées de la sphère politique institutionnelle (visites médicales, pratiques artistiques, distribution de denrées alimentaires etc).

Le modèle d'action étudié se fonde sur une approche réciprocaire de la solidarité et vise à répondre aux besoins immédiats des habitants tout en suscitant des dynamiques de participation citoyenne. Il s'inscrit dans une tradition politique liée à la doctrine socialiste et ne vise pas à favoriser la pacification sociale mais plutôt les processus d'émancipation. Dans le contexte singulier du sud de l'Italie où le manque d'infrastructures et de personnel des services publics limite l'accès aux droits fondamentaux, nous présenterons les modalités d'action des militants qui entendent favoriser la participation des groupes dominés. Au-delà des spécificités de notre terrain, les résultats obtenus apportent des éléments de compréhension concernant la crise des démocraties libérales dans les contextes occidentaux. En interrogeant les pratiques des organisations de gauche, nous révélons les effets performatifs de l'éthique (au sens wébérien) des militants, ce qui met en lumière les causes de leurs difficultés à incarner les intérêts des classes populaires.

L'inscription est gratuite et obligatoire avant le 4 décembre 2025 sur le **site [acofis.org](https://www.acofis.org)**



LUN. 15 JAN. 2026

SÉMINAIRE

LE RÔLE DES ÉDUCATEURS DE RUE : UN TRAVAIL ÉDUCATIF SINGULIER

DE 17H30 À 19H

Uniquement en distanciel

Intervenant :

Anne MUXEL

Directrice déléguée du CEVIPOF
(SciencesPo)- Directrice de recherches
émérite au CNRS

L'éducateur de rue doit aller à la rencontre des jeunes sur leurs propres territoires. « Aller vers eux » est son maître mot. Il doit arriver à mettre en place un lien de confiance pour que ceux-ci, souvent en difficultés scolaires, voire en rupture de scolarité, et confrontés à de multiples problèmes liés au contexte familial ou amical, puissent accepter d'être accompagnés. Comment se tisse le lien à partir duquel une trame éducative peut se construire ? L'enjeu éducatif qui se joue alors s'inscrit dans des histoires de vie partagées, dans une temporalité nécessairement longue, dans des liens où les affects sont omniprésents, mais aussi dans le cadre d'un pari toujours incertain et risqué.

Une enquête de terrain comptant une centaine d'entretiens approfondis menés avec des éducateurs de rue et les publics concernés, permet d'appréhender la spécificité du travail de la prévention spécialisée à partir des regards croisés de ses différents protagonistes, en prenant non seulement en compte l'expérience des éducateurs et des jeunes, mais aussi l'évaluation rétrospective des adultes ayant été suivis par la prévention spécialisée dans leurs jeunes années.



JEU. 5 FEV. 2026

SÉMINAIRE

REGARDS CROISÉS PORTANT SUR LA PRISE EN CHARGE DES POPULATIONS VULNÉRABLES²

DE 17H30 À 19H

Uniquement en distanciel

Intervenants :

Alexandre PAGES

Maitre de conférences en sociologie à l'Université Marie et Louis Pasteur, enseignant au Département Carrières sociales de l'IUT Nord Franche-Comté et membre du LIR3S (UMR CNRS 7366).

Cet exposé s'appuiera sur différents travaux portant sur la prise en charge des populations vulnérables en adoptant une posture socio-historique qui retracera la sociogénèse de la protection sociale et ses évolutions. Il s'agira également de tenir compte, dans l'analyse, de l'évolution des ordres de jugement qui façonnent désormais les décisions prises par ceux qui ont en charge l'accompagnement des populations concernées. De même, il s'agira de montrer qu'en dépit de l'affirmation d'un droit au secours relevant de la solidarité nationale, il existe un certain nombre de configurations locales, y compris en raison du mouvement de décentralisation. Ces approches territorialisées nous invitent enfin à nous intéresser à l'évaluation des politiques conduites au niveau local car différents dispositifs ont un impact direct sur les ressources des ménages et l'accompagnement des parcours individuels.

Prenant acte de la diversité des missions qui incombent aux professionnels du champ sanitaire et social, cet exposé tentera de montrer qu'en dépit d'un brouillage des finalités du travail social, différents critères subsistent dans les choix opérés au sein des organismes concernés comme l'aptitude (ou l'inaptitude) au travail, un critère de résidence (ou de mobilité) ou l'évaluation des ressources et des capacités des personnes qui en bénéficient. Il apportera des éclairages portant non seulement sur la pauvreté et l'intervention sociale en milieu agricole et rural, mais aussi sur la prise en charge du handicap, en milieu ouvert comme en institution. Il soulignera enfin l'intérêt de produire des connaissances issues des sciences humaines et sociales, provenant de l'expertise des travailleurs sociaux et de ce que l'on pourrait désigner comme étant des expériences vécues.

L'inscription est gratuite et obligatoire avant le 4 février 2026 sur le **site [acofis.org](https://www.acofis.org)**

LUN. 12 MAR. 2026

SÉMINAIRE

ENTRE CONTRÔLE ET SOUTIEN : LES DÉFIS DES INTERVENANTS PÉNAUX EN CONTEXTE DE SURVEILLANCE COMMUNAUTAIRE AU QUÉBEC

DE 17H30 À 19H

Uniquement en distanciel

Intervenant :

Elsa EUVRARD

Ph.D. Professeure agrégée en
Sciences sociales - École de travail
social et de criminologie de l'Université
Laval (Québec-Canada)

Au Québec, les mesures de surveillance communautaire (probation, emprisonnement dans la collectivité, libération conditionnelle) sont les sanctions les plus couramment utilisées pour limiter le recours à l'incarcération. Bien qu'elles visent officiellement la réinsertion sociale, elles reposent souvent sur l'imposition de conditions souvent nombreuses et standardisées (obligation de traitement, assignation à domicile, etc.) qui peuvent entraver ce processus. Les manquements à ces conditions constituent une part importante des infractions traitées par les tribunaux, renforçant l'exclusion sociale et la judiciarisation. Ce séminaire propose une réflexion sur les pratiques des intervenants pénaux, pris entre une mission de soutien et un mandat de contrôle dans un contexte de rationalisation des pratiques avec la création de l'ordre professionnel des criminologues du Québec. L'objectif est de comprendre comment les conditions, attentes normatives et contraintes institutionnelles façonnent les parcours de réinsertion et comment elles transforment la pratique des professionnels.

JEU. 9 AVR. 2026

SÉMINAIRE

VIGILANTISME ET IDÉOLOGIE DE LA SÉCURITÉ

DE 17H30 À 19H

**Université de Perpignan
Via Domitia et en
distanciel**

Intervenants :

Matthijs GARDENIER

Maître de conférences/ Senior
Lecturer. Département de Sociologie
- LEIRIS de l'Université de Montpellier
Paul Valéry - Responsable scientifique
de l'Observatoire des Discriminations
de Montpellier - Fellow IC Migrations
2021-2025

Ce séminaire porte sur les participations volontaires de citoyens à la production de l'ordre sécuritaire et tout particulièrement au vigilantisme, phénomène qui voit des citoyens s'organiser afin de se substituer à la police et à la justice, le plus souvent en toute illégalité. Alors que de nombreux observateurs pensaient que le vigilantisme appartenait au passé, celui-ci fait son retour à l'échelle mondiale par le biais de divers groupes vigilants, milices et polices privées. Bien souvent, il s'agit de policer et de discipliner les pauvres et les immigrés, en un mot les fractions les plus précaires des classes populaires. Ce séminaire illustrera cette logique autour des mobilisations anti-migrants des deux côtés de la Manche à Calais et à Douvres, villes portuaires devenues symboles des flux migratoires entre la France et l'Angleterre.

LUN. 28 MAI 2026

SÉMINAIRE

FONDEMENTS HISTORIQUES DE L'ÉTHIQUE DE LA RECHERCHE EN SCIENCES SOCIALES ET TRANSFORMATION DES CONDITIONS D'EXERCICE DE LA RECHERCHE CONTRACTUELLE. LE RÔLE DES COMITÉS D'ÉTHIQUES

DE 17H30 À 19H

**Université de Perpignan
Via Domitia et en
distanciel**

Intervenant :

Nicolas GOLOVTCHENKO

Maître de conférences en sociologie
à l'Université de Toulouse Jean Jaurès
et au Laboratoire Centre d'étude et de
recherche travail organisation pouvoir
(CERTOP)

Au milieu du XXe siècle, Robert King Merton considérait que la science devait se doter d'un cadrage éthique à partir de valeurs et de normes réputées contraindre l'activité scientifique. Sa proposition de « structure sociale normée » (Merton, 1942), reposant sur le respect de quatre principes — « Communism », « Universalism », « Disinterestedness » et « Organized Skepticism » (CUDOS) —, était censée garantir le caractère scientifique des recherches.

Or, depuis une vingtaine d'années, et même plus tôt encore dans le monde anglo-saxon, le champ de la sociologie se trouve confronté à de nouvelles exigences sociétales : consentement éclairé, règlement général sur la protection des données, etc. C'est particulièrement vrai pour les recherches contractuelles, dont l'utilisation des financements est de plus en plus souvent conditionnée à l'établissement d'un certificat d'éthique de la recherche et/ou à l'avis d'un « expert non pair ».

Le séminaire propose une lecture sociologique du rôle des comités d'éthique et des « experts non pairs » dans la fabrication des recherches en sciences sociales. Il interroge le cadrage procédural induit et ses conséquences sur les libertés académiques.

JEU. 11 JUIN 2026

SÉMINAIRE

ESSAIS DE REVENU MINIMUM EN ITALIE. LE TRAVAIL SOCIAL FACE À LA CONDITIONNALITÉ : ACTIONS ET REPRÉSENTATIONS

DE 17H30 À 19H

**Université de Perpignan
Via Domitia et en
distanciel**

Intervenants :
Emmanuela CHIDO

Enseignante-chercheure au
Département de sciences politiques et
sociales au sein du laboratoire DISPES
de l'Université de Calabre (Italie)

L'introduction de politiques de revenu minimum de lutte contre la pauvreté a constitué un changement récent mais important dans le système de protection sociale italien. La mise en place du Revenu de citoyenneté (Rdc) (Loi 26/2019) a pris une importance politique cruciale dans le contexte national et son impact positif sur les niveaux de pauvreté des familles et des individus a été largement documentée (Istat, 2021 ; Eurostat, 2020). Toutefois, de nombreuses critiques ont été formulées concernant les critères d'accès au Rdc, son intense conditionnalité, sa nature hybride entre politique active de l'emploi et politique d'aide sociale. Bien que des moyens financiers stables aient été alloués pour la première fois dans le pays à un dispositif de soutien au revenu, la lutte contre la pauvreté s'accompagne à des approches fondées sur la « condamnation éternelle des pauvres méchants » (Busso 2024). Les discours stigmatisants contre les pauvres sont encore exacerbés par la récente suppression du revenu de citoyenneté et le passage à l'Allocation d'inclusion (Loi 85/2023).

À partir de ce contexte général, l'intervention présente le rôle assumé par les services sociaux territoriaux dans la mise en œuvre du revenu de citoyenneté dans le welfare locale de la ville de Palerme, en se concentrant sur la manière dont l'injonction à l'activation (Castel 2011) des bénéficiaires conditionne les pratiques professionnelles des travailleurs sociaux, la prise en charge et la relation d'aide. Il sera question de montrer comment dans le champ de la lutte à la pauvreté, des facteurs structurels de path dependency institutionnelle et socio-économique tracent des contextes hostiles dans lesquels la logique de de la « contrepartie à tout prix » n'a aucun fondement alors qu'elle altère la logique du travail social, générant difficultés de gestion, mais aussi en ouvrant des dilemmes profonds dans l'action des travailleurs sociaux.

L'inscription est gratuite et obligatoire avant le 11 juin 2026 sur le [site acofis.org](https://www.acofis.org)

EN PARTENARIAT



LIEU DES SÉMINAIRES

Les séminaires sont organisés en comodal : parallèlement en présentiel au sein de l'une des institutions partenaires (voir le programme détaillé) et en distanciel (l'inscription sur le site acofis.org est nécessaire pour recevoir un lien zoom individualisé).

L'ENTRÉE EST GRATUITE ET LES INSCRIPTIONS SONT OBLIGATOIRES

En ligne : ACOFIS.org

Par mail : manuel.boucher@univ-perp.fr